

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Des Prés-Verts année 2019-2020

PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE des Hautes-Rivières, école Des Prés-Verts. Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 17 juin 2020, à 19 h 15, de façon virtuelle.

Présences					
Mme Claudia Ferraro	Parent		Mme Annie Aubé	Enseignant	X
Mme Brigitte Leduc	Parent	X	Mme Karine Girard	Enseignant	X
M. Francis Filion	Parent	X	Mme Lucie Gratton	Enseignant	X
M. Patrick Barrière	Parent		M. Serge Perreault	Enseignant	X
Mme Marie-Ève Gauthier	Parent	X	Mme Nathalie Fradette	SDG	X
Mme Maryse Quintin	Parent	X	Mme Véronique	Professionnel	X
			Lamarre		
M. Mathieu Valiquette	Substitut		Mme Isabelle Branco	Directrice	X
Mme Valérie Gendron	Substitut	X	Mme Stéphanie Vallée	Directrice	X
				adjointe	
Mme Geneviève Gosselin	Substitut		Mme Sophie Coache	Substitut	
Mme Marjolaine Ménard	Substitut		Mme Marie-Christine	Substitut	
			Croft		
M. Hugo Blanchard	Substitut	X	Mme Geneviève Laurin	Substitut	
Ian Langlois	Communauté		Mme Dany Laurent	Substitut	

ORDRE DU JOUR

 Ouverture de la séance p 	oar le président
--	------------------

- 2. Vérification du quorum et des présences
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour #
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 mai 2020 #
- 5. Correspondance
- 6. Mesures 2020-2021 #
- 7. Plan d'effectifs
- 8. Frais chargés aux parents cahiers d'exercices #
- 9. Bilan « cours à la sexualité »
- 10. Utilisation du parc de la Ville durant les heures régulières de classe #
- 11. Comité de parents (information)
- 12. Points de l'OPP
- 13. Autres sujets
 - 13.1 Bal des finissants
 - 13.2 Budget CÉ
- 14. Levée de la réunion #

1. Ouverture de la séance par le président

M. Filion accueille les membres et ouvre la séance à 19 h 15.

2. Vérification du quorum et des présences

M. Filion s'assure du quorum. M. Barrière et Mme Ferraro sont absents et remplacés par M. Blanchard et Mme Gendron.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Filion fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Brigitte Leduc d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point budget CÉ à autres sujets.

CE-19-20.36

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 mai 2020

Mme Maryse Quintin demande l'adoption du procès-verbal tel que présenté avec l'ajout d'un point « . » après le mot approbation au point 9 et l'ajout d'un numéro de résolution au point 11.

#CE-19-20.37

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Correspondance

M. Filion fera parvenir la vidéo et les documents du webinaire dès qu'il les recevra.

6. Mesures 2020-2021

Mme Branco présente les nouvelles mesures dédiées. Voici le lien de la présentation.

https://view.genial.ly/5ee10ff96414e80d7970044d

Considérant l'article 473.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, lequel prévoit notamment que les règles budgétaires des centres de services scolaire peuvent prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget d'établissement d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées ;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2020-2021 prévoient que les conseils d'établissement confirment au ministre que les mesures dédiées ou protégées ont été transférées aux établissements ;

Considérant les montants attestés par le centre de services scolaire des Hautes-Rivières comme étant transférés au budget de notre école ;

Il est proposé par Mme Brigitte Leduc:

Que le conseil d'établissement de l'école Des Prés-Verts confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par le centre de service scolaire des Hautes-Rivières ont été transférées au budget de notre école.

De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures ainsi que du plan de déploiement pour les mesures 15025, 15031, 15312, 15331, 15371, 15372, 15024, 15230, 15186, 15012 ET 15029.

7. Plan d'effectifs

Mme Branco signifie que nous aurons une belle offre de service pour l'an prochain.

- 4 postes de TES (3 X 32 heures et 1 X 28 heures)
- 1 poste de 28 heures de PSYCHOÉDUCATION
- 1 poste de PSYCHOLOGIE (1 à deux jours par semaine)
- 1 poste d'ORTHOPHONIE (2 jours par semaine)
- 3 postes d'ORTHOPÉDAGOGIE (2 X 35 heures et 1 X 21 heures)

8. Frais chargés aux parents — cahiers d'exercices

Madame Branco présente lesdites listes. Mme Maryse Quintin nous fait remarquer que pour la classe multiâge 2^e et 3^e année, il n'y a plus la mention des souliers à velcro si l'enfant ne sait pas encore les lacer. Nous allons faire la modification. De plus, la date de la rentrée scolaire doit être modifiée sur cette liste.

Mme Véronique Lamarre en demande l'approbation.

#CE-19-20-38

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Bilan « cours à la sexualité »

Madame Vallée présente le document. Malheureusement, plusieurs contenus n'ont pu être vus dus à la présente situation.

M. Hugo Blanchard en demande l'approbation.

#CE-19-20-39

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

10. Utilisation du parc de la Ville durant les heures régulières de classe

Madame Branco sollicite les membres à autoriser les élèves de l'école à utiliser le parc de la Ville lors des heures de classe.

Mme Nathalie Fradette en demande l'approbation.

#CE-19-20-40

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

11. Comité de parents (information)

S/O

12. Points de l'OPP

S/O

13. Autres sujets.

Madame Branco demande l'autorisation d'utiliser les bonbons restants de l'OPP pour le bal des finissants. De plus, elle demande si elle peut utiliser une somme du fonds à destination spéciale pour l'achat de clés USB remises à chacun des élèves de 6^e année. L'album de finissants et quelques souvenirs de leur dernière année passée au primaire s'y retrouveront.

#CE-19-20.41

Madame Véronique Lamarre en demande l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#CE-19-20.42	Madame Branco demande l'autorisation d'utiliser le budget du CÉ pour acheter du matériel de classe aux enseignants participant aux séances du conseil d'établissement. Ainsi, les 4 enseignants se partageront les 500 \$. Madame Valérie Gendron en demande l'adoption. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
	13. Levée de la réunion.
	Mme Maryse Quintin propose la levée de la réunion à 20 h 18.
#CE-19-20.43	ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
Francis Filion	Isabelle Branco
Président	Directrice